



## TUTORAT

Former et professionnaliser les tuteurs infirmiers et manipulateur en électroradiologie médicale (CPT253)

Former et professionnaliser les tuteurs ambulanciers et assistants de régulation médicale (CPT253E)

Encadrement des élèves assistants de régulation médical et ambulanciers par les professionnels de proximité (CPT253D)

Encadrement des étudiants infirmiers et des étudiants manipulateurs d'électroradiologie médicale par les professionnels de proximité (CPT253A)

Former et professionnaliser les tuteurs infirmiers anesthésistes, les infirmiers de bloc opératoires, les infirmiers puériculteurs (CPT253B)

Encadrement des élèves aides-soignants et aides-puéricultrices par les professionnels de proximité (CPT253C)

Former et professionnaliser les tuteurs aides-soignants (AS), auxiliaires-puéricultrices (AP) (CPT253F)

Encadrement des étudiants infirmiers spécialisés par les professionnels de proximité (CPT253H)